



CFE-CGC Orange

Adresse postale : 10/12, rue Saint Amand - 75015 Paris

Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57

E-mail : secretariat@cfecgc-orange.org

Réf. : SC/HM/NM/27-11-2015

Lettre ouverte

Orange
78, rue Olivier de Serres
75015 Paris

A l'attention de Monsieur Stéphane Richard - PDG

Paris, le 27 novembre 2015.

Objet : Embauche des jeunes

Monsieur le Président,

La CFE-CGC est particulièrement attachée au maintien de l'emploi et à l'embauche de jeunes au sein du Groupe Orange. C'est dans cette optique que nous avons été un des principaux acteurs signataires de l'accord intergénérationnel du 27 septembre 2013¹, visant à recruter 4 000 CDI en trois ans, dont au moins 2 500 jeunes (ayant moins de 30 ans), et parmi eux au moins 1 500 alternants ayant terminé leur formation. Dans le cadre du plan Très Haut Débit, 1 000 alternants supplémentaires devaient être accueillis à partir de la rentrée 2014, et recrutés en CDI à l'issue de leur diplôme, pour moitié en 2015 et pour moitié en 2016.

Lors de la réunion du 24 novembre dernier où vous avez échangé avec les organisations syndicales sur l'emploi en France, vous avez indiqué que l'objectif 2015 de transformation des alternants en CDI n'a pas été atteint. Il s'agissait de transformer 1 900 alternants en CDI. En novembre 2015, 1 750 recrutements seulement sont effectifs, et vous avez affirmé vouloir mettre en place un plan de rattrapage pour 200 CDI manquants, sur décembre 2015 / janvier 2016.

Nous constatons en parallèle que de nombreux stagiaires de longue durée, issus d'écoles ne pratiquant pas l'alternance (écoles d'ingénieurs ou de commerce) et en fin de cursus scolaire, sont exclus du dispositif d'embauche. Le phénomène est particulièrement sensible chez Orange Business Services, mais aussi à Orange Labs ou dans certaines fonctions supports.

La CFE-CGC vous demande donc à la fois d'avoir plus d'ambition en matière d'embauche des jeunes (aucune organisation syndicale ne vous reprochera d'embaucher au-delà des objectifs initialement définis) et d'étendre le bénéfice des embauches en CDI aux stagiaires de longue durée (par exemple supérieure à 6 mois).

.../...

.../...

Pour être efficace, il est indispensable d'appliquer le dispositif

- non seulement en Ile de France, mais aussi en région, où le choc démographique est d'importance afin de maintenir un niveau d'emplois de nature à pérenniser les bassins d'emplois ;
- dans toutes les entités du Groupe, divisions, directions opérationnelles et filiales.

Nous sommes également prêts, dans le cadre de la négociation en cours sur l'accord intergénérationnel, à étudier l'inscription d'objectifs d'embauche plus ambitieux, assortis de règles plus souples, permettant à notre entreprise de préparer efficacement son futur, face aux très nombreux départs en retraite ou en TPS liés à la pyramide des âges du personnel.

Espérant être entendus, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Crozier', written in a cursive style.

Sébastien Crozier
Président CFE-CGC Orange